

# HoloSolis



Le réseau  
de transport  
d'électricité

**Construction d'une usine de fabrication de cellules  
et modules photovoltaïques**

Europôle Sarreguemines Confluences



© Agence Unanime / IDEC

## GUIDE DU PARTICIPANT À L'ENQUÊTE PUBLIQUE



# À propos du projet



Perspective du bâtiment innovation depuis la route Ampère

© Agence Unanime / IDEC

## Le projet d'HoloSolis en bref

La société HoloSolis souhaite implanter une **usine de fabrication de cellules et modules photovoltaïques** sur la zone d'activités de l'Europôle 2 à Hambach, dans l'agglomération de Sarreguemines (Moselle).

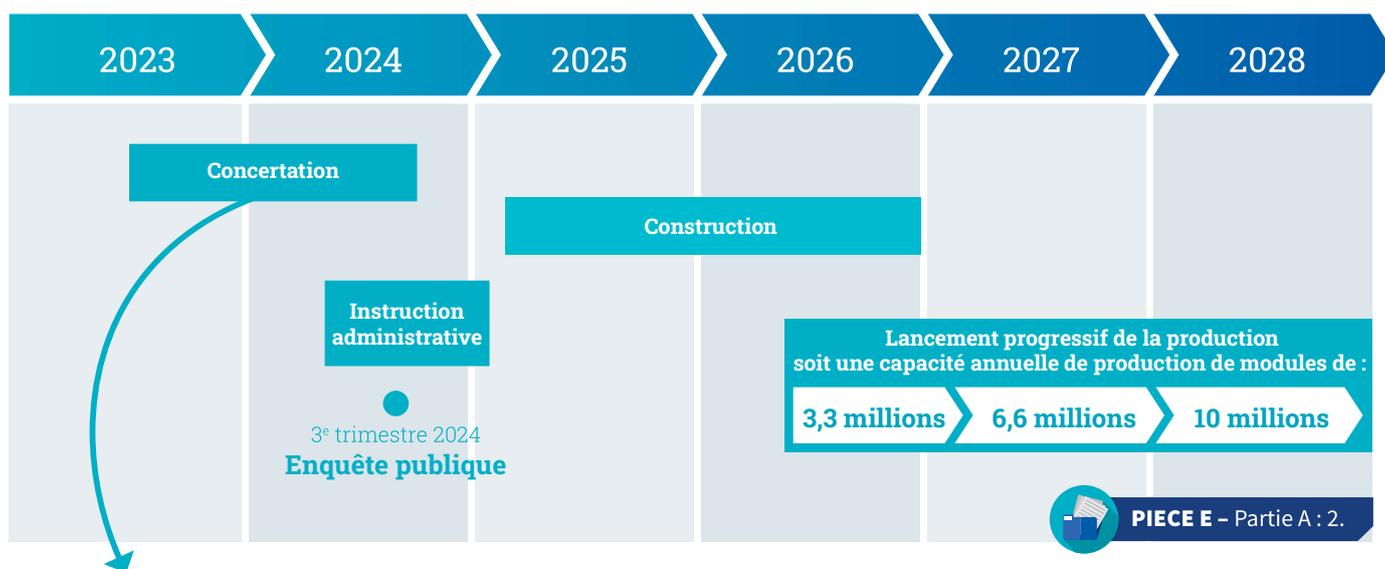
**Ce livret a été conçu pour vous permettre de prendre connaissance des principales informations sur ce projet et d'explorer plus facilement les éléments du dossier d'enquête publique.**

Pour cela, il vous suffit de suivre ce symbole :



## Où en est le projet ?

Annoncé au sommet Choose France de mai 2023, le projet d'HoloSolis a fait l'objet de 15 mois d'études et de concertation. Les travaux de construction pourraient débuter en 2025 pour un démarrage de la production mi-2026.



PIECE E – Partie A : 2.

## LA CONCERTATION AUTOUR DU PROJET

Le projet a connu deux phases de concertation.

La première, la concertation préalable, s'est déroulée du 25 septembre au 31 octobre 2023 sous l'égide de deux garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public : Madame Valérie TROMMETTER et Monsieur Bernard CHRISTEN. Différentes rencontres (2 réunions publiques, 3 ateliers thématiques, 1 émission-débat en public, 1 journée d'échanges) ont

été organisées. Elles ont permis de recueillir les avis, remarques et propositions du public qui pouvait également s'exprimer sur des registres, par mail et par courrier postal.

HoloSolis a souhaité poursuivre les échanges dans le cadre d'une concertation continue jusqu'à l'enquête publique. Cette nouvelle phase d'information et de participation s'est ouverte début 2024. La mission de garant confiée à

Bernard CHRISTEN a été prolongée afin de suivre cette deuxième étape de concertation. Au programme : 1 atelier de présentation permis de construire, 1 exposition à la médiathèque de Sarreguemines et 1 événement public de découverte des résultats des études en amont de l'enquête publique.

### + d'info sur

Pour en savoir plus et consulter tous les documents de la concertation rendez-vous sur [concertation-holosolis.org](http://concertation-holosolis.org)

# À propos de l'enquête publique



## SOMMAIRE DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Élaboré par HoloSolis et Rte avec l'appui de bureaux d'études indépendants, le dossier d'enquête publique comprend 13 pièces :

- PIÈCE A....Résumé non technique de la description du projet
- PIÈCE B....Description détaillée du projet
- PIÈCE C....Justificatif de maîtrise foncière
- PIÈCE D....Résumé non technique de l'étude d'impact
- PIÈCE E....Étude d'impact
- PIÈCE F....Annexes de l'étude d'impact
- PIÈCE G....Étude de dangers
- PIÈCE H...Capacité techniques et financières
- PIÈCE I....Justification du respect des prescriptions des Installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement
- PIÈCE J....Calcul du montant des garanties financières
- PIÈCE K....Compléments pour l'installation sur un site nouveau
- PIÈCE L....Situation locale
- PIÈCE M...Plan d'ensemble

## S'informer et s'exprimer

L'enquête publique est une étape incontournable pour un projet comme celui d'HoloSolis. **Elle permet à toutes les personnes intéressées par le projet de :**

- ✓ **Prendre connaissance de ses caractéristiques et de ses effets potentiels**
- ✓ **Donner leur avis et faire part de leurs remarques.**

Pour cela plusieurs moyens d'information et d'expression seront mis à votre disposition.

**Le commissaire enquêteur** (personnalité indépendante désignée par le tribunal administratif de Metz) sera à l'écoute de toutes les personnes qui souhaitent participer. A l'issue de la période d'enquête publique, il analysera les contributions recueillies et formulera un avis dans son bilan qu'il transmettra au **préfet de Moselle**. C'est ce dernier qui prendra la décision finale d'autoriser (ou non) la réalisation du projet.



## QUI PORTE CE PROJET ?

**La société HoloSolis a été créée en 2022 avec l'objectif d'implanter une grande usine de production de cellules et modules photovoltaïques en Europe.**

**Elle est détenue par un consortium de sociétés européennes ayant des activités liées à l'industrie photovoltaïque : InnoEnergy, IDEC, TSE, Heraeus et Armor Group.**



### PIÈCE B - 2.

**Dans le cadre de sa mission de service public, Rte est chargé de raccorder l'usine au réseau de transport d'électricité. Pour cela, Rte prévoit de créer une liaison à 225 000 volts entièrement souterraine jusqu'au poste existant de Sarreguemines.**



### PIÈCE E - Partie B.



# Les principales caractéristiques

## Les chiffres clés du projet



**5 gigawatts**  
de production annuelle



**10 millions de panneaux**  
soit 1 million de foyers équipés chaque année



**1 900**  
emplois créés



**7 jours / 7**  
Fonctionnement en continu

## LES OBJECTIFS D'HOLOSOLIS

### Produire en Europe pour...

- ✓ Soutenir la transition énergétique
- ✓ Contribuer à notre indépendance énergétique
- ✓ Renforcer notre souveraineté industrielle
- ✓ Garantir une compétitivité et attractivité locale

## Caractéristiques et fonctionnement du site

- PIECE A - 3. (résumé)
- PIECE B - 3.
- PIECE D - 1.2. (résumé)
- PIECE E - Partie A : 3.2.



© Agence Unanime / IDEC

## Des équipements pour alimenter le site en eau et en électricité

Une canalisation d'aménée de l'eau depuis la Sarre sera créée par la Communauté d'Agglomération pour les besoins de l'Europôle et d'HoloSolis. Une seconde canalisation de 4 km environ transportera les eaux industrielles préalablement traitées vers la Sarre.

La création d'une liaison électrique souterraine d'une dizaine de kilomètres par RTE (Réseau de Transport d'Électricité) permettra de raccorder l'usine au poste électrique de Sarreguemines. Celui-ci sera par ailleurs étendu sur 0,3 à 0,4 hectares (sur des terrains appartenant déjà à RTE).

**+ d'info sur**  
la liaison électrique



PIECE D - Partie B. (résumé)  
PIECE E - Partie B.



Poteau matérialisant la présence de la liaison électrique

Travaux de pose d'une liaison électrique souterraine

# du projet



## Pourquoi avoir choisi l'Europôle 2 de Sarreguemines ?

La volonté d'HoloSolis était de s'implanter en Europe, et plus particulièrement en France, afin de produire des panneaux photovoltaïques avec un bilan CO<sub>2</sub> presque 2 fois inférieur à celui des panneaux chinois.

L'Europôle 2 c'est :

- ✓ Une position géographique centrale en Europe
- ✓ Un site « clé en main », déjà artificialisé et aménagé
- ✓ Une culture industrielle locale et un bassin d'emploi adaptés.



**PIECE D** – Partie A - 1.1  
**PIECE E** – Partie A - 3.1

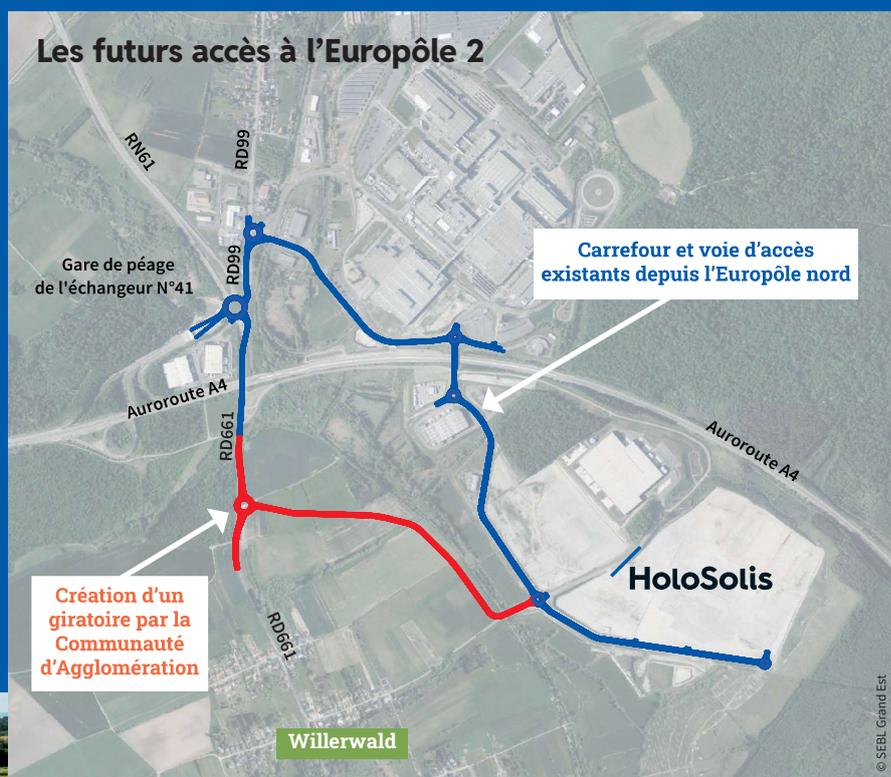
## DES ACCÈS ROUTIERS ADAPTÉS

Les approvisionnements et expéditions d'HoloSolis s'effectueront principalement par voie fluviale. Des camions assureront les derniers kilomètres. Ils accéderont au site directement par l'A4 ou par la RD661 grâce à la création d'un nouveau giratoire prévue par la Communauté d'Agglomération.

Pour la tranquillité des riverains, les raccourcis via Willerwald seront « coupés » et les traversées du village interdites pour tous les poids lourds à destination d'HoloSolis.

Une aire d'attente poids lourds dédiée à HoloSolis est prévue.

### Les futurs accès à l'Europôle 2



**PIECE B** – 3.2.5  
**PIECE D** – Partie A - 3.3.8 (résumé)  
**PIECE E** – Partie A - 5.3.8.

# Le paysage

## Un environnement paysager déjà marqué par l'industrie

Le terrain d'HoloSolis se situe dans la zone d'activités de l'Europôle 2 de Sarreguemines. Il jouxte les parcelles de l'entreprise de logistique automobile Seifert. Les autres sites industriels voisins sont : Sostmeier, Ineos Automotive, Maintenance industrielle de l'Est et le Petit Forestier. L'usine de panneaux solaires sera visible depuis l'autoroute A4 proche.



Vue de l'usine depuis l'autoroute A4

 **Pièce F** – Annexe n°9

## Des mesures favorisant l'insertion paysagère et le voisinage avec la commune de Willerwald



La concertation a permis de recueillir les attentes et préoccupations des habitants de Willerwald, riverains les plus proches du site. Sur cette base, HoloSolis a fait appel au cabinet d'architecture Unanime pour concevoir le design des bâtiments et les aménagements extérieurs en cohérence avec le paysage local. Couleurs des façades, limitation des hauteurs des bâtiments, choix des arbres et végétaux pour les plantations ... sont autant de mesures prises pour permettre l'insertion harmonieuse du projet dans son environnement.

Les infrastructures annexes, telles que les canalisations d'amenée et de rejet de l'eau ou la liaison électrique seront construites en souterrain ce qui limitera leurs effets sur le paysage. Elles seront implantées en dehors des zones boisées pour éviter la création de « trouées ».

Pour le raccordement électrique, Rte propose d'étendre le poste de Sarreguemines à l'arrière du site existant, dans un secteur peu visible. Une nouvelle haie sera plantée pour le masquer encore plus.

### LES AMÉLIORATIONS APPORTÉES AU PLAN DE L'USINE EN LIEN AVEC LE PAYSAGE

- ✓ Concentration des bâtiments sur la parcelle Est
- ✓ Abaissement de la hauteur de l'entrepôt (30 mètres) en alignement avec Seifert
- ✓ Suppression du convoyeur aérien entre les bâtiments de production
- ✓ Construction des bâtiments de production et de stockage directement à l'échelle 5 GW, afin de limiter les périodes de travaux

 **PIÈCE E** – Partie A, 5.1.2. & 9.2.6.

 **PIÈCE E** – Partie B, 4.4.1. & 7.4.1.

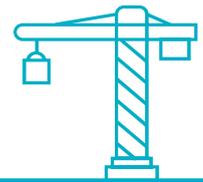


HoloSolis a produit plusieurs photomontages que vous pouvez retrouver sur le site [concertation-holosolis.org](http://concertation-holosolis.org) (« Les documents » / « Atelier permis de construire »).

Vue depuis la rue Glad à Willerwald

© DEC, SEBL Grand Est

# La faune, la flore et les habitats naturels



## Un site déjà artificialisé aux enjeux écologiques (très) faibles

Les terrains du projet sont situés en dehors de tout milieu naturel remarquable. Plusieurs inventaires environnementaux ont été réalisés entre 2009 (création de l'Europôle) et 2023. Ils ont montré que ce site n'abrite pas d'espèces protégées et que les enjeux écologiques y sont faibles à très faibles.

L'usine sera située à proximité d'une zone humide créée lors de la construction de la ZAC. HoloSolis prévoit de l'alimenter en y redirigeant une partie de ses eaux pluviales.



© Communauté d'Agglomération de Sarreguemines Confluences

## PRÉCAUTIONS PRISES AU STADE DU CHANTIER

- ✓ Balisage des zones sensibles (prairies humides) à proximité du chantier
- ✓ Limitation de l'envol de poussières (nettoyage régulier des voies, aspersion...)
- ✓ Interdiction de la maintenance des engins sur site et présence de kit anti-pollution
- ✓ Mise en place d'un Schéma d'Organisation et de Suivi d'élimination des Déchets

**PIÈCE E** - Partie A : 9.2.7.



La plateforme a été terrassée en 2011 et en 2020 pour l'accueil de projets qui n'ont finalement pas été réalisés

## LE CALENDRIER DES TRAVAUX SERA ADAPTÉ POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ !

Le tracé envisagé, même s'il évite les principaux secteurs à enjeux, concernera quelques milieux remarquables et habitats d'intérêt situés principalement sur Neufgrange. La liaison croquera également 4 cours d'eau.

Pour préserver au maximum l'environnement, Rte envisage de prendre de nombreuses mesures :

- ✓ Organisationnelles : présence d'un écologue pour préparer et suivre les travaux, adaptation des périodes d'élagage, plans de circulation, suivis écologiques...
- ✓ Techniques : franchissement des cours d'eau et de certaines zones humides en sous œuvre ; tri des terres...

**PIÈCE E** - Partie B : 4.2. / 7.2. / 8.

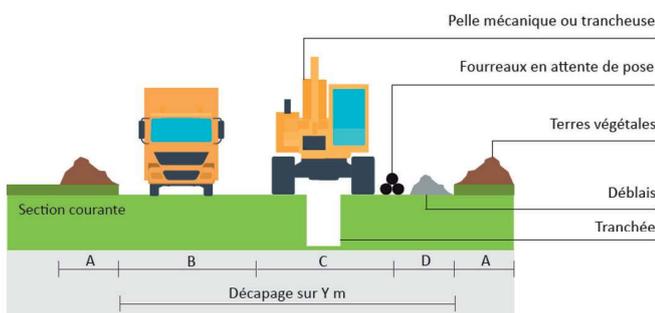
**PIÈCE D** - 3.2.  
**PIÈCE E** - Partie A : 4.2. / 6. / 9.

## Effets des ouvrages annexes

Les conduites d'eau potable et de rejet des eaux industrielles traitées seront installées en quasi-totalité (ou en totalité suivant les variantes) sous des chemins existants. Les principales incidences sur l'environnement porteront sur la phase de chantier (débossaillage...).

**PIÈCE E** - Partie A : 5.2.6.  
**PIÈCE F** - Annexe 2

La liaison électrique sera aussi souterraine. Elle s'inscrit dans des milieux agricoles et urbains. Elle longera également des boisements. Ses incidences sur l'environnement seront concentrées sur la période de chantier, puis limitées ensuite à la bande de servitude qui devra être entretenue.



# L'eau

## Un enjeu clé du projet

Le fonctionnement de l'usine HoloSolis nécessitera un apport en eau potable de 278 m<sup>3</sup>/h. Cette eau proviendra de la Sarre. Elle sera acheminée par canalisation depuis une nouvelle station d'eau potable construite par la Communauté d'Agglomération pour répondre aux besoins de l'Europôle et de l'ensemble du secteur.

L'eau sera principalement utilisée pour le processus de fabrication des cellules photovoltaïques.

Au final, 90 % de l'eau sera renvoyée (après traitement) dans la Sarre. La consommation réelle de l'usine ne représentera donc que de 10 % des volumes prélevés.

Les quantités annuelles (2,3 millions de m<sup>3</sup>/an) sont compatibles avec les autorisations de prélèvement actuelles.

**HOLOSOLIS CHERCHE À OPTIMISER LE FONCTIONNEMENT DE SON USINE, AFIN DE PRÉSERVER AU MIEUX LA RESSOURCE EN EAU.**

### MESURES POUR RÉDUIRE LES BESOINS EN EAU

- ✓ Utilisation de l'eau en circuit fermé pour le procédé de fabrication des cellules
- ✓ Réutilisation des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts et les sanitaires de l'usine
- ✓ Limitation des consommations en période de sécheresse



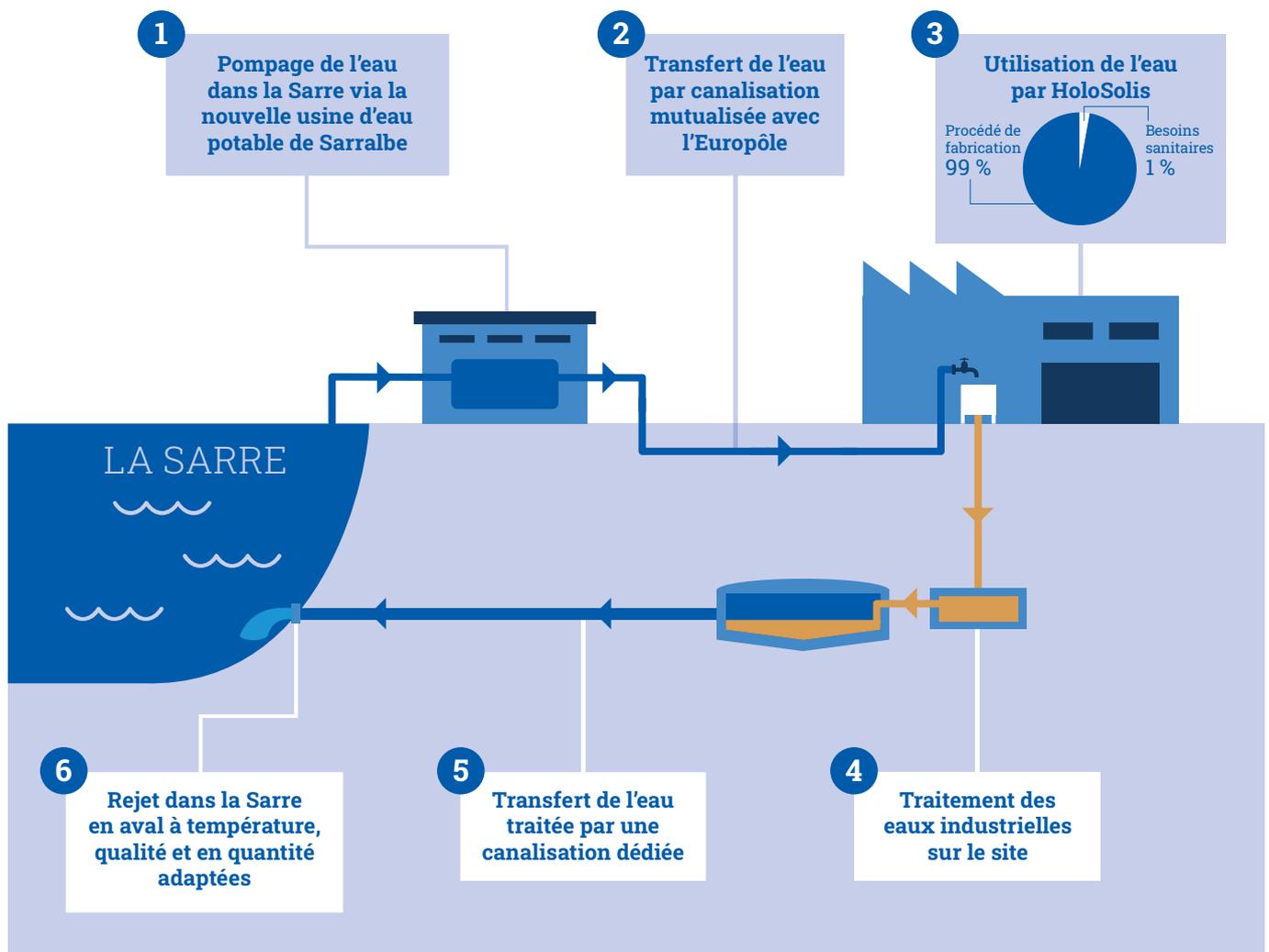
PIÈCE D – 7.2.9.

PIÈCE E – Partie A : 9.2.9.

Un suivi de la qualité des eaux est prévu :

- ✓ Analyse des eaux pluviales
- ✓ Analyse des eaux industrielles traitées
- ✓ Mise en place d'un réseau de suivi de la qualité des eaux souterraines.

**PIÈCE B** – 3.4.1. / 3.4.2.  
**PIÈCE D** – 3.3.1. / 3.3.2. / 3.5. c) / 7.2.1. / 7.2.2. / 7.2.10.  
**PIÈCE E** – Partie A : 2.3.2. / 5.2.1 / 5.2.2. / 5.3.1. / 5.3.2 / 9.2.1. / 9.2.2. / 9.2.10



# Le risque industriel

## Un site classé Seveso seuil haut

La fabrication de cellules et de modules photovoltaïques nécessite l'utilisation de produits chimiques. Ces produits seront entreposés sur le site d'HoloSolis pour limiter notamment les rotations de camions et le nombre de manipulations. Au regard des quantités concernées, l'usine relèvera de la législation relative aux Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) et sera classée dans la catégorie des établissements SEVESO seuil haut.

A ce titre, HoloSolis devra se soumettre à plusieurs obligations réglementaires destinées à garantir la sécurité du site.

### + d'info sur

le risque industriel : consultez la note **Risque SEVESO** sur le site [concertation-holosolis.org](http://concertation-holosolis.org) (rubrique « Les documents »).

## Les mesures de prévention mises en œuvre par HoloSolis

- ✓ Suivi et surveillance de l'usine en continu
- ✓ Site entièrement clôturé avec contrôle d'accès systématique
- ✓ Réseau incendie interne (poteaux, sprinklers, bassins, systèmes de détection et de désenfumage...)
- ✓ Sécurisation des aires de dépotage des produits chimiques
- ✓ Mise en place d'un Plan d'Opération Interne (POI) en accord avec les pompiers et d'un Système de Gestion de la Sécurité (SGS)
- ✓ Formation du personnel aux risques et à la conduite à tenir en cas d'incident (accueil sécurité, routines sécurité...)

### PIÈCE G - 3. / 5. / 6.

## Les enseignements de l'étude de dangers

L'étude de dangers a permis de prendre en compte la sécurité à la fois dans le design de l'usine et dans l'organisation de son fonctionnement.

Les risques liés à l'usine HoloSolis sont classés « modérés » (catégorie de risque le plus bas possible). Ils sont considérés comme « acceptables » au sens de la réglementation. Leurs conséquences les plus graves seraient entièrement contenues à l'intérieur du périmètre de l'usine rendant inutile l'établissement d'un Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).

**L'étude de dangers sera mise à jour tous les 5 ans.**

### PIÈCE G - 4.

## Bon à savoir !

Le dossier d'enquête publique comprend une version simplifiée de l'étude de danger. L'étude intégrale est confidentielle et accessible uniquement aux services de l'Etat, conformément à la réglementation. L'objectif : éviter que des informations sensibles tombent entre les mains de personnes malintentionnées.

### PIÈCE G

## Le classement d'HoloSolis sur l'échelle des risques industriels

Gravité des conséquences	Probabilité d'événement				
	Possible mais extrêmement peu probable	Très improbable	improbable	probable	courant
Désastreux					
Catastrophique					
Important					
Sérieux					
Modéré	✓ HoloSolis		✓ HoloSolis		

# La qualité de l'air

## Prévention & traitement des rejets atmosphériques

HoloSolis doit garantir le respect des normes de qualité de l'air autour de son usine. Pour cela, tous les gaz seront captés puis lavés ou brûlés avant d'être émis à l'atmosphère. Des installations de traitement de l'air sont prévues pour chaque composé à risque :

- ✓ Unités de lavage de gaz pour les gaz acides et basiques
- ✓ Oxydateurs thermiques en sortie des fours de sérigraphie
- ✓ Laveurs à l'eau pour tous les équipements utilisant un solvant.

Une analyse des émissions sera effectuée au niveau des cheminées. Leur nombre, leur hauteur et leur disposition ont été pensés pour favoriser la dispersion des rejets dans l'atmosphère.

Les études réalisées ont permis de mettre en place des mesures pour garantir l'absence d'odeurs à l'extérieur des bâtiments.



**7 M€ SERONT  
CONSCRÉS À  
LA PRÉSERVATION  
DE LA QUALITÉ  
DE L'AIR**

## Les conclusions de l'Évaluation des Risques Sanitaires

Une Évaluation des Risques Sanitaires a été réalisée. Elle se base sur l'hypothèse extrême d'une exposition continue de la population, durant 70 ans, à des rejets atmosphériques aux seuils maximum autorisés.

Il apparaît que la qualité de l'air ne devrait pas être modifiée par l'installation de l'usine de panneaux solaires. Les normes fixées par l'Organisation mondiale de la santé seront respectées.

**L'étude conclut qu'il est peu probable que les rejets atmosphériques aient un impact sur la santé humaine.**

**PIÈCE D** - 3.3.3. / 3.4. / 7.2.4. (résumé)  
**PIÈCE E** - Partie A : 4.4.6. / 4.9. / 5.3.3. / 9.2.4. / 9.5.

**PIÈCE E** - Partie A : 5.4.

## Les mesures prises par HoloSolis pour garantir la qualité de l'air

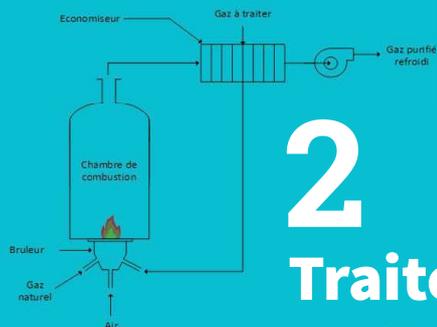
### 1 Capturer

Des systèmes de ventilation et de captation des émissions gazeuses à l'intérieur des bâtiments



### 2 Traiter

Des procédés et des équipements adaptés à chaque type d'émission (lavage, brûlage...)



## TOUS LES GAZ SERONT CAPTÉS, PUIS LAVÉS OU BRÛLÉS AVANT D'ÊTRE ÉMIS À L'ATMOSPHÈRE

### 4 Surveiller

Une surveillance des points de rejets des gaz issus du procédé industriel



### 3 Disperser

Des cheminées de 3 à 5 mètres maximum, en nombre suffisant pour assurer une bonne vitesse de dispersion



# Le bruit

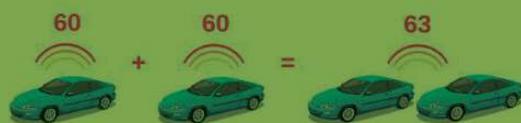
## Une étude acoustique pour connaître le bruit préexistant

Dans le cadre de l'étude d'impact, l'ambiance sonore a été mesurée en 2023 aux abords du site et à proximité des habitations les plus proches.

Cette étude acoustique servira de référence pour s'assurer que l'usine ne dépasse pas les seuils de bruit fixés par la réglementation le jour et la nuit.

### Bon à savoir !

Les décibels ne s'additionnent pas selon un calcul arithmétique. En présence de deux sources de bruit équivalentes, l'oreille humaine ne perçoit qu'une faible différence.



**LES INSTALLATIONS BRUYANTES ONT ÉTÉ PLACÉES À L'INTÉRIEUR DE LOCAUX FERMÉS À CHAQUE FOIS QUE CELA ÉTAIT TECHNIQUEMENT POSSIBLE**



Les différents points de mesure

© OTE Ingénierie

## Les mesures prises par HoloSolis pour limiter le bruit

L'étude acoustique a permis à HoloSolis d'identifier les principales sources de bruit au sein de l'usine.

Les groupes de condensation à air seront adossés à une façade équipée d'un revêtement anti-bruit. Les grilles de ventilation seront sélectionnées en fonction de leurs qualités acoustiques (pièges à sons...).

Par rapport aux plans initiaux, le magasin de stockage et les quais de chargement / déchargements associés ont été déplacés à l'arrière du bâtiment de production des cellules de façon à limiter le bruit en direction de la commune de Willerwald.

D'autres mesures de prévention sont également prévues :

- ✓ Capotage des machines
- ✓ Arrêt des moteurs des véhicules en stationnement
- ✓ Pas d'expéditions ni de livraisons la nuit et le dimanche
- ✓ Choix des équipements en fonction de leurs performances acoustiques.



PIÈCE E - Partie A : 4.1.4. / 5.3.5.

PIÈCE F - Annexe 7 « étude d'impact acoustique »

Seuils réglementaires à ne pas dépasser le JOUR



> Emergence admissible + 5 à 6 décibels selon le niveau de bruit préexistant

> Niveau max. 70 décibels

Seuils réglementaires à ne pas dépasser la NUIT



> Emergence admissible + 3 à 4 décibels selon le niveau de bruit préexistant

> Niveau max. 60 décibels



© Agence Unanime / IDEC

# HoloSolis

Informations / contact

[www.concertation-holosolis.org](http://www.concertation-holosolis.org)